

mon frere, n'a eu de Semestre et que moy voiçie le premier depuis huit annè que je Suis dans le regiment;
 Sy vous vouliez me faire le plaisir de me donner quelque conseile la dessus, et dan [=d'en] ecrire quelque chose a Monsieur le colonele¹ je ne doute pas qu'il n'eçoute mes raison; je finis en vous deman-
 dant exquse de la paine que je vous done; et Suis et Serez toute
 [ma] vie ...".

- 1) Eine rasche Durchsicht der bei Meier/Zurlaubiana "Briefwechsel" 669 unter dem Jahr 1756 angegebenen Schreiben des Gardeobersten an seinen Neffen ergab keinen näheren Aufschluss über die Identität des Bittstellers; Castella/Gardes-Suisses 290-294 führt auch nicht weiter!

Original, mit Siegel - AH 120, 138-139 - Blatt 139^r leer

61

1755 Oktober 9., "... [à] la Hate" A

SCHREIBEN¹ VON [LEXIKOGRAF UND RATSHERRN VON ZÜRICH, HANS JAKOB] LEU, AN BARON [BEAT FIDEL] ZURLAUBEN, "CHEVALIER DE L'ORDRE DE S. LOUIS, BRIGADIER ÉS ARMÉES & CAPITAINE AUX GARDES DE MÊME QU'INTERPRETE[-AN DER FRANZ. AMBASSADE IN SOLOTHURN -] POUR S. MAI. TRES CHRET. [LUDWIG XV.]", ZUG

"Etant en Vendange dans ma terre [in Höngg?] Vous permettrez, que je me rejouisse seulement par cellici de votre heureux retour dans nos quartiers, ... [et] de l'heureuse augmentation de Votre Jll. Famille, en souhaitant, que le bon Dieu veuille conserver ... [et] faire croitre votre fils [- Zurlauben war am 30. August 1755 **Beat Jakob Johann Fidel Alois** Zurlauben geboren worden -] à Votre joye et consolation. ... [et] comme j'ai l'honneur de voir aujourd'hui chez moy S.E. Monsieur le Bourguemaitre [Hans] **Fries**, il m'a chargé de Vous faire Ses compliments de l'attention, que Vous avez eu pour lui en plaçant son portrait² dans le Cabinet des Etampes du Roi [Ludwig XV., in Paris], je Vous en suis aussi tres obligé.³

Mons.^r le dit Bourguemaitre Fries est de retour de Bade depuis 8 a 9. Jours de la Diète [der Orte ZH und BE sowie der Abtei St. Gallen]⁴ tenue [um den 27. September 1755 herum]⁵ pour regler le Militaire dans le Toggenbourg, & on a enfin terminé cette affaire en laissant indecis à qui appartient le Droit du Militaire [das Mannschaftsrecht gemeint]; ... [et] en réglant un Mode de vivre en cas, que l'abbé de S. Gale [damals war dies Coelestin II. **Gugger von Staudach**] fut attaqué, & qu'il feroit fournir de troupes pour la

Conservation de la Suisse, & [de] ses Confins; et comment il pourroit faire des levées dans le Toggenbourg, & comment on exercera le Militaire en tems de paix ... [et] peut etre, que le Traitté sera imprimé⁶, & j'aurai l'honneur apres de Vous le faire tenir.⁷

Je finis en me reservant d'etre plus long après mon retour dans la Ville [Zürich gemeint], & en me presentant pour toujours ...".

- 1) Auf dem Adressenschild findet sich noch ein Zahlenvermerk, der vermutlich als Taxangabe zu interpretieren sein dürfte.
- 2) s. Zurlaubiana AH 108/140 Nr. 28 Anm. 4, was die Datierung von AH 108/40 angeht, so könnte diese nunmehr sehr wohl auch ins Jahr 1755 anzusetzen sein.
- 3) s. ebenda Nr. 47 sowie Anm. 12
- 4) s. EA VII 2, 1249 (Beilage Nr. 1)
- 5) Diese Zusammenkunft ist in den gedruckten EA nicht als selbständige Tag-satzung aufgeführt!
- 6) s. Barth/Bibliographie I 194 Nr. 3045
- 7) Tatsächlich findet sich diese Druckschrift unter der Sign. BQ 65 [a] noch heute in der Zurlaubiana.

Original, mit Siegel

AH 120, 140-141 - Blatt 140^v und 141^r leer

62

1756 März 17., Solothurn

A

SCHREIBEN VON [JOSEF LORENZ] DE STAVAY-MOLLONDIN [AN GAR-
DEHPTM. UND BRIGADIER BEAT FIDEL ZURLAUBEN]

"J'ay Recû dimanche Matin [den 14. März] celle que vous m'avés fait l'Honneur de m'ecrire du 12, laquelle m'a fait un sensible plaisir, celui de vous voir icy, ... [n'aurait] pas esté moindre. sans doute ... qu'il a[-]t'estè[!] bien question de vous cet Hiver a Solleure¹, comme Personne mieux que vous m'auroit pû Jnstruire du fait, ie l'attendois touiours de vostre amitié, quoique ie vous aye touiours connû tres reservè, circonspect et discret envers Moy dans ces occasions, ce que ie ne ... [crois] cependant pas avoir meritè de vostre part. enfin ie souhaite que tout se passe a votre entiere et pleine satisfaction. Je vous assure ... que ie me ... [ferai] touiours un sensible plaisir de Vous rendre mes Services dans toutes les occasions ou vous m'en trouverès Capable. Vous n'avé qu'a en disposer. Md.^{me} [Johanna Karolina Cleopha von **Sury**, als Gattin des Absenders, verh.] de Molondin qui est tres sensible à l'honneur de vostre Souvenir me charge de vous en Remercier et de vous faire ses Compliments. Je vois par votre Lettre que vous estes ... sur vostre depart